

Novembre 2020

Termes de références

Elaboration de vidéos d'animation explicatives sur l'histoire
du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994, la
justice transitionnelle et la compétence universelle

1. Cadre institutionnel

Suite au génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994, un gouvernement d'union nationale a été mis en place avec pour priorités la reconstruction du pays, la réhabilitation des rescapés du génocide, et surtout, la justice pour les victimes du génocide et la lutte contre la culture de l'impunité. Devant l'ampleur de la tâche, des organisations ont tenté de soutenir le pays dans sa recherche de justice. C'est à cette époque que l'ONG RCN Justice & Démocratie s'est constituée, afin de promouvoir le droit, d'appuyer le renforcement de l'indépendance de la justice et de soutenir la société civile. Aujourd'hui, RCN Justice & Démocratie développe des programmes favorisant la création d'espaces de paroles et promeut l'accès à la justice en Belgique et dans d'autres pays.

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation, RCN J&D se rend dans les écoles pour expliquer les mécanismes qui peuvent mener aux crimes de masse à partir de son coffret pédagogique « Si c'est là, c'est ici ». L'offre pédagogique de RCN J&D contient deux séries des témoignages : la première série est constituée de témoignages de personnes ayant survécu à des crimes de masse dans plusieurs pays (Rwanda, Burundi, RD Congo et Cambodge) ; la deuxième série est composée d'interviews d'auteurs de crimes de masse. Ce coffret pédagogique est appuyé par un film documentaire de 26 minutes à propos des magistrats ayant jugé des auteurs de crimes de masse durant le génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda .

Au niveau de la justice, RCN J&D a élaboré une offre pédagogique pour les professionnels du secteur intitulée « La justice et les mécanismes qui mènent aux crimes internationaux ». Le contenu de ce module est divisé en trois niveaux :

- **Macro** : les outils et les institutions pénales (inter)nationales pour combattre les crimes de masse
- **Méso** : le rôle du système judiciaire dans la lutte contre les mécanismes émergeant en société et susceptibles de mener au génocide (focus sur la polarisation)
- **Micro** : la personne du magistrat et le potentiel impact de son travail sur lui-même et vice versa (préjugés, valeurs, santé mental).

2. Objectifs et publics cible

L'objectif de la production de vidéos est de vulgariser dans un court laps de temps des concepts complexes via des techniques d'animation.

Les thématiques des vidéos :

- L'histoire du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda (mécanismes et évolutions dans la société qui ont mené à ces crimes de masse en 1994).
- La justice transitionnelle.
- La compétence universelle.

Ces vidéos ont comme objectifs de sensibiliser, d'informer et de former des acteurs de la justice (surtout des stagiaires magistrats, des étudiants en droit, en criminologie et autres acteurs de la justice) dans le cadre de la formation « La justice et les mécanismes qui mènent aux crimes internationaux » qui leur est adressée.

Plus largement, ces vidéos pourraient être utilisées afin de sensibiliser le grand public (incl. des jeunes de 16+) en Belgique et dans les pays des Grands Lacs lors d'événements ou via les canaux de communication de l'ONG.

Ces vidéos serviront donc de support pédagogique et de matériel d'information et de sensibilisation pour le grand public auprès de publics parlant différentes langues (français, néerlandais, anglais)

3. Expertise recherchée

Des maisons de production de matériel d'animation digitale qui ont l'expérience dans la production de vidéos explicatives / éducatives, dans le domaine du social et/ou ayant des affinités avec les thématiques de RCN J&D.

Une familiarité avec des discours sensibles et la connaissance du contexte de la région des Grands Lacs en Afrique est un atout. La communication doit être nuancée, diverse et doit véhiculer des images non-stéréotypées.

L'expertise sur l'histoire du Rwanda, la justice transitionnelle et les réponses judiciaires sera fourni par RCN J&D.

4. Livrables attendus

Minimum : une vidéo explicative sur l'histoire du génocide des Tutsi rwandais (2-6 min).

Idéalement : trois vidéos explicatives

- sur l'histoire du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda (2-6min) ;
- sur le concept de justice transitionnelle (2-4 min);
- et sur le concept de compétence universelle (2 min).

Le(s) vidéo(s) sera/seront réalisée(s) selon le procédé suivant :

- grâce à des techniques d'animation vidéo
- un vocabulaire compréhensible (images et vocabulaire simples)
- en résolution assez haute pour une projection

Le prestataire devra céder à RCN J&D les droits de propriété intellectuelle de nature patrimoniale relatifs aux vidéos réalisées.

5. Langues des livrables

La vidéo sera réalisée en 3 langues (aussi bien dans l'affichage de texte que dans l'audio) : **français, anglais, néerlandais.**

Si ceci n'est pas possible, la vidéo sera réalisée en français avec des sous-titres anglais et néerlandais.

6. Offre technique et financière

L'offre contenant à priori des détails sur la réalisation d'un vidéo sur l'histoire du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994. En plus, le prestataire est invité à spécifier les détails techniques et financiers d'une deuxième vidéo sur les concepts juridiques en réponse des crimes de masse.

L'offre technique contenant l'accompagnement technique offert à RCN J&D pour réaliser ce documentaire, incl. une indication du nombre de mots (limite ?), nombre de révisions possibles inclus dans l'offre, disponibilité des voix dans différents langues, une planification et un exemple d'une vidéo explicative déjà réalisée par le prestataire.

L'offre contenant les étapes et détails sur l'input nécessaire du côté de RCN J&D en termes de l'histoire à raconter, assistance à l'écriture du script / storyboard pour l'animation, la rédaction nécessaire, aide de traduction etc.

Une offre financière contenant les couts de pré-production, production et post-production ainsi que la traduction, les droits d'auteurs (musique et images) et autres couts pertinents.

Le dossier complet doit être remis **au plus tard le 23 novembre 2020** à l'adresse suivante job@rcn-ong.be